

# Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

## Faire face aux nouveaux défis

Bruno Servel—Gilles Auffret—SP 56

L'assemblée générale a réuni à Pontivy près de 80 participants. La présence de deux représentants de Normandie et d'un autre du Poitou Charentes a été très appréciée. Le rapport d'activités 2021 a mis en évidence une activité en hausse après le creux de 2020 lié au covid. Les nouveaux appels sont supérieurs à ceux de 2019 (168/158) et le nombre total de suivis quasi équivalent (380/384). Les problèmes de structure d'exploitation et de santé sont les deux causes principales des sollicitations. L'activité bovins (lait et/ou viande) représente 50% des accompagnements et un peu plus de 60 % des interventions sont des conseils : économiques, juridiques, négociations. Des exploitations laitières de plus en plus grandes sont demandeuses d'accompagnement (28 font plus de 700 00 l) et le nombre d'emplois salariés concernés a triplé en un an.

Pour assurer ses activités l'association s'appuie sur une équipe de 10 salariés (9 ETP\*) et sur le bénévolat des adhérents (8000 heures). Les finances sont saines grâce à la fidélité des financeurs publics et privés. Le projet associatif est réinterrogé et clarifié dans le cadre d'un DLA (Diagnostic local d'accompagnement). Paul RENAULT a souligné dans son rapport d'orientation la nécessité de répondre aux évolutions en cours. L'un des enjeux est de comprendre les conséquences de l'agrandissement des fermes pour bien accompagner celles et ceux qui ne l'auront pas bien maîtrisé.

La présentation de l'anthropologue Jules Hermelin qui a étudié la manière dont les éleveurs laitiers ont vécu la libéralisation du secteur depuis la fin des quotas aura été particulièrement enrichissante et très appréciée. Sa thèse met en avant le malaise individuel et collectif chez les éleveurs provoqué par la fuite en avant qu'a entraîné la course à l'augmentation des surfaces et des troupeaux encouragée par l'industrie laitière, coopératives comprises. Il en résulte un isolement dû à une surcharge de travail et à un endettement qui les rend dépendants de leurs laiteries et de leurs fournisseurs. Ils ont de moins en moins de temps à accorder au vivant et notamment à leur troupeau, ce qui selon l'auteur enlève du sens à leur métier d'éleveur. Il note que les travaux collectifs, qui relèvent d'une économie souple et informelle et contribue à faire société, tendent à disparaître en raison de la difficulté à trouver des échanges équitables. Il apparaît que la dimension sensible, à savoir le lien avec les animaux et avec l'environnement professionnel et social, est mise à mal par la prépondérance donnée à la technique et au quantitatif (litrage, productivité). Jules qui va bientôt s'associer avec un éleveur laitier avec transformation estime qu'il est indispensable de trouver un juste équilibre entre toutes ces dimensions pour réussir et s'épanouir dans ce travail. Un avis partagé par le président de Solidarités Paysans d'autant que le réchauffement climatique et la guerre en Ukraine vont certainement impacter durablement la vie des agriculteurs. Les actions et la parole de Solidarité Paysans n'en sont que plus essentielles.

\* Equivalent temps plein

Mai 2022

N° 74

Dans ce numéro :

**Edito :** P 1

Faire face aux nouveaux défis

Bruno Servel  
Gilles Auffret

**Pages centrales**

Assemblée Générale — P 2  
05/05/22

Elisabeth Chambry

P 3

Des ateliers pour échanger sur le bien-être au travail

Annie Le Mercier  
François Guégan

**Dernière page** P 4

Témoignage d'un nouveau bénévole

Pascal Pommereul

Agenda

**Solidarité Paysans de Bretagne**

17 Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 23 30 46 91

**Collège Côtes d'Armor**

93, bd Édouard Prigent  
22000 Saint-Brieuc  
Téléphone : 02 96 78 07 21

**Bureau de Rostrenen**

32 rue Marcel Sanguy  
22110 Rostrenen  
Téléphone:02 96 24 58 49

**Collège Morbihan**

Cité de l'agriculture—Bureau 71  
12 av Bognies Desbordes—BP398  
56009 Vannes  
Téléphone : 02 97 67 51 33

**Collège Ille et Vilaine**

17, Rue de Brest  
35000 Rennes  
Téléphone : 02 99 50 70 65

**Collège du Finistère**

Hôtel-Pépinière d'Entreprises  
4, zone de Lumunoc'h  
29510 Briec  
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeur de Publication :

Paul RENAULT  
ISSN: 1632-6660  
<http://www.solidaritepaysans.org>

Imprimerie : Docuword  
14 rue des Charmilles  
35510 CESSON-SEVIGNE

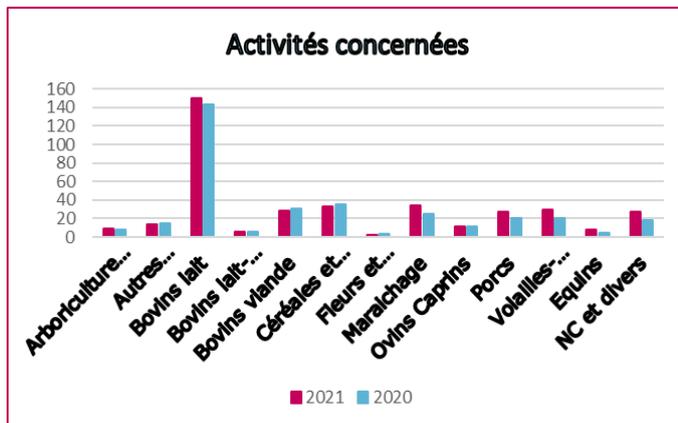
**A**près deux années de pandémie, un fonctionnement « normal » a pu être retrouvé au fil de l'année, 75 participants lors de l'AG statutaire étaient présents le matin à Pontivy, rejoints par une vingtaine d'invités l'après-midi pour l'assemblée thématique.

## Présentation de l'activité

Nouveaux Appels	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2019	48	49	21	40	158
2020	41	34	30	24	129
2021	48	63	28	29	168
Nbre de suivis total	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2019	118	109	63	94	384
2020	118	90	67	66	341
2021	119	104	73	84	380

2021 est à nouveau une année avec un niveau d'activité important : l'augmentation de plus de 11% des appels amène le nombre d'accompagnement proche du « record » de 2019.

Les exploitations laitières sont majoritairement concernées, près de 45% comme chaque année et l'augmentation des références des exploitations se poursuit. On voit toutefois une légère évolution avec un nombre supérieur d'accompagnement en bio (+50%) et en vente directe (+40%).



Les situations mariés, veufs, séparés représentent 75 % des accompagnements, Solidarité Paysans accompagne donc principalement des familles.

Concernant la situation professionnelle des accompagnés, les arrêts d'activités représentent plus de 26 %. Ces situations concernent des personnes qui se reconvertissent ou font valoir leurs droits à la retraite. Les autres situations (74%) concernent donc majoritairement des exploitations en activité.

## Les actions collectives

A l'exception des journées conviviales l'ensemble des actions collectives ont repris en 2021.

### 1) La formation

Six journées ont été réalisées sur les thèmes de la relation d'aide (premier entretien), l'écoute et la communication, la mise en place d'une plateforme collaborative (outil interne à l'association pour faciliter le partage des fichiers).

### 2) L'engagement des bénévoles et l'accueil des nouveaux

L'arrivée de nouveaux bénévoles est toujours très dynamique avec 17 nouveaux accueillis dans les différentes équipes départementales.

### 3) Les actions de communication et d'information

A chaque fois que possible l'association a répondu aux sollicitations à deux niveaux :

- Organisation d'intervention pour des organismes partenaires et des établissements d'enseignement : CIVAM (35), CIAP (22-35), CFTA de Montfort (35), Centre de formation de Combourg.
- Témoignages auprès des médias : radio (France bleu Breizh Izel), conférence de presse en novembre 2021, reportage sur France3 Bretagne.
- 4 parutions du journal Cultivons la Solidarité

### 4) Les partenariats les plus actifs en 2021

Dans le cadre d'un projet national, un travail est engagé avec l'ADAGE 35 et le CIVAMAD 56, sur le thème des accompagnements concertés.

Les partenariats habituels ont aussi été très actifs avec la MSA (2 caisses bretonnes), le Secours Populaire, le réseau des groupements d'agriculteurs bio, ...

### 5) Le projet d'amélioration des conditions de logement

Le soutien de la Fondation Abbé Pierre a permis à Solidarité Paysans de développer l'accompagnement sur cette thématique, cela concerne 52 familles. Ce partenariat de la Fondation Abbé Pierre a aussi permis de répondre aux urgences grâce à une aide financière directe aux personnes.

### 6) Les moyens mis à disposition pour l'ensemble de l'activité

L'engagement des bénévoles concerne le travail en binôme (salariés /bénévoles), l'animation et la gestion de l'association.

Il représente 8016 heures et plus de 91 000 km parcourus. Ces chiffres sont en forte augmentation. Les bénévoles représentent 4,4 emplois temps plein. En 2021, 10 salariés ont été présents (9 ETP).

## Assemblée Générale—suite



## Des ateliers pour échanger sur le bien-être au travail

Annie Le Mercier—François Guégan—SP 22

**C**e thème a été développé l'après-midi en assemblée générale par les invités et les membres de Solidarité Paysans. Les échanges se sont déroulés autour de points ciblés, suite à l'intervention de Jules Hermelin. Quelques réflexions brèves glanées dans les ateliers :

**La transmissibilité des fermes :**

« Ne se résume pas à des questions financières », « il y a les motivations du cédant, celles du repreneur... », « imaginer des installations progressives », « il manque des références pour les installations atypiques », « reprises difficiles des grandes exploitations, poids des réorientations de fin de carrières, comme les méthaneurs », « tous ces organismes qui gravitent autour, comme la SAFER font perdre la main sur les choix » ...

**L'autonomie des exploitations :**

« Autonomie de l'éleveur, des sols, des animaux, c'est un tout indissociable », « le bon sens paysan se perd, tout comme la réflexion collective », « les grosses coops ont affaibli l'autonomie des paysans en décidant pour eux », « Les robots donnent une autonomie physique, mais pas mentale ».

Débat sur les différences entre information, formation, et formatage (caractéristique des écoles d'agriculture).

Réaction de Jules Hermelin sur l'autonomie : il la voit indissociable de la fertilité des sols. La vraie richesse du paysan est là...

**Les facteurs d'isolement des paysans :**

« La surcharge de travail, dont le poids de l'administratif », « la demande accrue de compétences variées provoque une surcharge mentale qui isole », « les difficultés économiques engendrent une peur du jugement qui conduit à s'isoler ».

Débat autour de la mécanisation : en libérant du temps, permet-elle de sortir de l'isolement, ou

l'aggrave-t-elle en empêchant les liens humains ?

**Comment garder la confiance dans son environnement ?**

« Une confiance perdue vis à vis de nos coops, banques, assurances, toutes issues des caisses locales créées par nos grands-parents et qui sont devenues des multinationales qui nous échappent »

« Les contrats laitiers qui devaient nous donner du pouvoir par rapport aux industriels, nous ont au contraire desservis »

« Perdre la confiance dans l'autre c'est aussi s'isoler. Garder la confiance dans et de ses voisins par rapport à l'entraide et au tissu rural »

« Quel collectif à taille humaine réinventer, au plus près de la base, pour retrouver la dynamique de nos anciens ? »

**La relation au vivant :**

« La relation éleveur-animaux est primordiale, quels que soient les moyens technologiques ; la technique au service de l'humain, et pas l'inverse... ».

Débat sur les agrandissements de troupeaux, pas toujours choisis, qui questionnent les capacités de l'éleveur à garder les liens avec ses animaux.

Jules Hermelin réfute la rupture du lien aux animaux pour les éleveurs rencontrés pour son étude : « ce qu'on aime, c'est être avec nos animaux, mais on se laisse accaparer par les chiffres, la technique, et après on est saturé » ; ça conduit à une perte du sens initial de son métier.

Jules Hermelin conclut les échanges en parlant de « saturation des capacités face au nombre de vaches à aimer !... Les institutions dominantes ne permettent pas une disponibilité mentale à la relation avec tous les vivants ; c'est un élément oublié des politiques publiques ».

**A**ncien producteur de lait, retraité depuis 18 mois, je me demandais comment valoriser l'expérience acquise au cours de ma carrière. Ma ferme n'ayant pas été reprise et annexée à un projet touristique, c'est tout une page d'histoire qui se tourne. J'ai souhaité adhérer à Solidarité Paysans pour, modestement, apporter ma contribution à résoudre le mal être dans nos campagnes.

Loin de moi l'idée de calquer mes choix stratégiques et techniques passés sur des situations accompagnées. Les temps ont bien changé et changent encore plus vite ces derniers mois. Il s'agit plutôt de faire bénéficier les personnes en difficulté d'un regard, d'un œil extérieur afin de les aider à sortir de l'ornière.

J'ai donc fait savoir auprès d'un bénévole actif depuis longtemps que je souhaitais adhérer. Quelque temps plus tard on m'a proposé une séquence de présentation et de découverte de l'association : comment elle fonctionne, son financement etc. Surprise j'y ai rencontré plusieurs personnes que j'avais connu au travers de mes précédentes responsabilités. J'ai ensuite assisté à deux journées de formation avec des nouveaux bénévoles d'autres départements bretons sur le thème de l'écoute de la personne en difficulté. Comment poser les questions et les reformuler, comprendre le parcours qui a débouché sur les difficultés actuelles, quelle stratégie envisager avec les différents acteurs.

Rapidement, sur les conseils de sa comptable, un agriculteur s'est manifesté auprès de l'association. Le groupe m'a proposé de faire « mes premières armes » sur un cas concret. Étant nouveau, on m'a adjoint Marcel, bénévole depuis de nombreuses années et Louis salarié à l'association. La première rencontre se passe au domicile de l'agriculteur que nous appellerons Franck. Il vit avec Stéphanie et ont 4 enfants à charge.

Installé en GAEC laitier avec sa mère et un oncle, Franck a dû reprendre seul l'exploitation après le décès de sa mère. Rapidement des problèmes récurrents de courants vagabonds vont altérer les performances du troupeau. La production chute pendant 3 ans. La laiterie diminue le droit à produire passant de 320 000 l à 250 000 l.

Après avoir fait appel à un géobiologue, la situation se redresse lentement mais les dettes se sont accumulées. Le montant est estimé aux alentours de 150 000€. C'est une grosse somme mais pas insurmontable. Le compte professionnel est géré par le contentieux de la banque qui ne veut rien entendre alors que l'encours de prêt s'élève à 20 000€ et 15 000€ d'ouverture de crédit. La plus grosse somme est due à la coopérative d'appro. Nous expliquons à Franck et Stéphanie les différentes solutions qui se présentent : Soit étaler la dette de manière amiable soit lancer une procédure de règlement amiable judiciaire. Conscient de leurs chiffres et de leur situation, Franck et Stéphanie reprennent un peu espoir de se savoir épaulés et de voir que leur situation n'est pas désespérée.

Lors de la deuxième rencontre nous visitons l'exploitation. L'outil est fonctionnel même s'il y a quelques ajustements à prévoir. Le troupeau n'est pas en super état mais rien d'alarmant. Par contre Franck continue de traire plusieurs vaches durablement infectées par les leucocytes dont il jette le lait. Vu le prix des carcasses nous lui conseillons de les vendre rapidement. Ce même jour nous rencontrons sa comptable qui nous dresse un bilan objectif de l'exploitation. Il faut étaler la dette sur 7 ans (2000€/mois) et mettre fin aux prélèvements abusifs d'intérêts de retard (9000€ par an) des différents créanciers. Louis se charge de faire un prévisionnel sur 3 ans en incluant une augmentation du volume de lait vendu grâce à une reprise en main de la situation technique par Franck.

La question la plus importante à régler est : faut-il tenter une rencontre de tous les parties prenants de l'affaire et négocier ou bien proposer un RAJ (règlement amiable judiciaire) mais cela entraînerait aussi des frais et un formalisme judiciaire plus contraignant ?

Voilà, affaire à suivre. J'ai bien conscience que pour une première, la situation est somme toute « redressable » moyennant un suivi régulier. Franck est prêt à s'investir. A nous de le soutenir dans son effort.

### Brève - A votre agenda :

Rendez-vous pour les bénévoles et les salariés de l'association les 6 -7 octobre 2022 pour une rencontre régionale à Plouguernevel